



Christian Petit · Abonné

CEO chez Romande Energie

4 h · 🌐

Dans sa dernière chronique dans [Le Temps](#), Marie-Hélène Miauton met en doute la pertinence de la nouvelle loi sur l'Energie - Mantelerlass - qui vient d'être votée par une très large majorité des Chambres et à l'unanimité de tous les partis. En effet, selon elle, cette loi donnerait la primauté à l'électron sur la nature, et court-circuiterait les processus démocratiques de recours. Or, toujours selon elle, "le Mantelerlass porte atteinte à deux éléments constitutifs de l'identité helvétique. Dans le registre du tangible, l'inviolabilité de ses paysages, et dans le registre immatériel, le caractère sacré de la souveraineté du peuple dans la seule démocratie directe du monde".

Et de conclure : "Si le référendum est accepté dans les urnes et que la loi est rejetée, le législateur devra concevoir d'autres voies pour parvenir à ses objectifs en partie louable. Qui cherche trouve!"

S'il n'est bien entendu pas question de remettre en cause les deux dimensions constitutives de notre pays évoquées plus haut, il convient néanmoins de rappeler que cette loi est aussi le fruit d'un troisième élément constitutif : l'art du compromis. Cinq années de discussions, de navettes entre les Chambres, de multiples discussions avec les ONG environnementales et les acteurs de la branche. Et tout cela pour revenir au point de départ en cas d'acceptation d'un référendum issu de l'initiative de rares associations qui ne veulent justement faire aucun compromis et sans dire à notre peuple comment il pourra s'éclairer et se chauffer si rien dans notre paysage ne doit plus être modifié ?

Notre pays est déjà aujourd'hui le dernier de la classe européenne pour ce qui en est du développement des énergies renouvelables, car tous les projets de production d'énergie s'épuisent à naviguer entre toutes les contraintes qui leur sont imposées, sans égales dans les pays voisins. La Suisse est dans sa beauté déjà le fruit de multiples compromis

Suisse est dans sa beauté déjà le fruit de multiples compromis depuis le début de sa révolution industrielle entre bien-être de ses habitants et respect de la nature. Mais la Suisse ne peut se figer dans le présent et montrer à des touristes une carte postale immobile pour toujours. Notre pays doit continuer à investir dans son futur.

La branche de l'énergie a maintenant urgemment besoin d'un cadre clair, consensuel, permettant à nos entreprises de planifier des projets coûteux et longs. Si nous devons retomber dans une période de flou juridique, notre transition énergétique n'y survivrait pas, elle qui a déjà tellement de mal à aller de l'avant.

C'est la raison pour laquelle l'**Association des entreprises électriques suisses AES**, et **Romande Energie** avec elle, s'opposera de toutes ses forces au succès de ce référendum, s'il a lieu. En espérant que la sagesse du peuple suivra celle des législateurs des Chambres et des professionnels de l'énergie

Cordialement

Christian Petit



«Mantelerlass»: le bien ne saurait primer sur le beau